

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Tout d'abord, monsieur l'Orateur, l'impôt sur les gains en capital est une nouvelle taxe. Deuxièmement, le gouvernement fédéral a abandonné le domaine des droits successoraux et les provinces devaient promulguer des lois pour obtenir l'argent qu'elles touchaient antérieurement si elles désiraient maintenir une telle taxe. Ce sont, je crois, des lois de ce genre que les provinces présentent. Il y aura donc une réduction générale des droits successoraux si elles se contentent de prélever les sommes qu'elles recevaient antérieurement, car le gouvernement fédéral ne prélèvera pas les 25 p. 100 qu'il touchait antérieurement.

L'hon. M. Lambert: Le ministre dit-il maintenant que les provinces augmenteront leurs droits successoraux ou qu'elles occuperont ce domaine fiscal afin de maintenir le même niveau de recettes, en dépit du fait qu'elles toucheraient la part de l'impôt sur les gains en capital à laquelle elles ont droit en vertu des accords fédéraux-provinciaux existants?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, essentiellement, la question relève de la compétence des provinces. Nous avons abandonné le domaine des droits successoraux. Plusieurs provinces ont pris la relève. Il s'agit simplement d'une question provinciale.

• (3.30 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il semble y avoir discussion entre le ministre et le député. Il ne nous reste que quelques minutes avant la fin de la période des questions, et nous devrions essayer d'avancer.

* * *

L'AGRICULTURE

LES MOUTONS—LA DEMANDE D'AIDE DES ÉLEVEURS—LA QUESTION DES SUBVENTIONS

M. J. H. Horner (Crowfoot): J'ai une brève question à poser au ministre de l'Agriculture, monsieur l'Orateur. Dans sa tentative en vue d'établir les objectifs du ministère—on sait que le gouvernement a reçu près de 12 millions de dollars de droits douaniers sur les lainages importés au Canada—le ministre est-il prêt à utiliser une partie de l'argent qu'a reçu le gouvernement sous forme de droits douaniers sur la laine pour venir en aide à l'industrie des moutons, qui traverse une période très difficile?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il y a dix ou quinze ans que l'on aide les éleveurs de moutons du Canada, et je tiens beaucoup à ce qu'ils augmentent au maximum les recettes que leur procure la production d'agneaux, car il y a pour ce produit un marché beaucoup plus vaste, que, j'en suis persuadé, on n'exploite pas, pour le moment, dans l'intrêt des producteurs. Nous prenons actuellement des mesures en vue d'améliorer la situation en ce sens.

Des voix: Bê, bê!

M. Horner: Une question supplémentaire. Le ministre a laissé entendre que l'on prenait des mesures en vue d'améliorer la situation en accroissant la demande d'agneaux. Entend-il par là que l'on va subventionner la vente des agneaux?

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Là encore, la question engage à discussion.

* * *

LES DÉCORATIONS

LE CAS DE CERTAINS MEMBRES DE L'ÉQUIPAGE DU «KOOTENAY»

M. D. W. Groos (Victoria): Monsieur l'Orateur, je poserai une question au premier ministre qui conviendra avec moi, je l'espère, que le sujet a revêtu, avec le temps, un caractère urgent. Je veux parler, monsieur l'Orateur, des décorations que la nation confère à ses héros et notamment de celles qui seront incessamment remises, en reconnaissance de leur bravoure, à certains membres de l'équipage du navire canadien *Kootenay* dont beaucoup sont morts dans l'accomplissement de leur devoir en voulant éviter à leur bâtiment et à leurs camarades un plus grand désastre. Le premier ministre pourrait-il nous dire quand se fera la remise de ces décorations ou, au cas où la date ne serait pas encore fixée, s'il usera de son influence pour hâter cette cérémonie que l'on remet depuis plus de deux ans?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, j'admets qu'une initiative urgente s'impose à cet égard, mais j'informerai la Chambre que nous abordons actuellement l'ensemble de la question afin que ces décorations soient remises avec d'autres qui sont décernées au Canada. Le gouvernement étudie ce sujet depuis quelque temps et j'espère que nous pourrions, au début de la nouvelle année, prendre des mesures générales dans ce sens.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA MORT D'UN INDIEN À LA SUITE DE COUPS—LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Ma question s'adresse au solliciteur général et fait suite à celle que j'ai posée le 17 décembre dernier au sujet d'un incident survenu à Williams Lake, en Colombie-Britannique, qui a entraîné la mort d'un Indien. L'enquête du ministre est-elle terminée et, si oui, à quelle date pourra-t-il faire une déclaration à ce propos et nous dire, notamment, si l'un des agents impliqués était de service ou non?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, j'ai reçu un autre rapport du Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada et je dois discuter avec lui avant de décider de la ligne de conduite à suivre.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES RETARDS DANS L'ENVOI DES PRESTATIONS—LE RÔLE DES BUREAUX D'ASSISTANCE SOCIALE

[Traduction]

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. A-t-il reçu une réponse officielle ou autre de certaines municipalités par suite de la suggestion ou de la proposition faite le 20